



Fédération des Services Publics

Mairie de TOULOUSE

Syndicat CGT

18 rue St Rémésy

31000 TOULOUSE

Tél. : 05.62.27.63.80

Mail : secretariat@cgtmairiedetoulouse.fr



Si on parlait MOBILITÉ ?!

Vous vous êtes sans doute aperçu qu'il n'était proposé aucun poste de Bassin aussi bien en tant qu'ATSEM que AT.....

Vous vous êtes peut être aussi aperçu que certains postes ne sont pas parus pour remplacer les départs en retraite...

Est-ce un oubli de la part de l'administration ou est-ce une volonté de réduire encore un peu plus les effectifs dans les écoles?!?!

Pour information, certains secteurs du territoire EST organise déjà des roulements d'ATSEM pour palier aux absences dans les écoles voisines, ce qui se fait déjà avec les AT et Animateurs...

Quelles bonne idée que les managers fatiguent un peu plus les équipes et appliquent scrupuleusement la politique délétère de Mr Moudenc !!

La CGT REVENDIQUE :

- Création de pools volants pour AT**
- Augmentation du pool volant ATSEM**
- Reconnaissance officielle de la pénibilité**
- La fin des mobilités imposées permanentes**
- Des effectifs suffisants d'animateurs pour garantir la qualité de l'accueil et la sécurité**
- Une organisation respectueuse du travail et préservant la santé des agents**

C'EST LE GRAND JEU DES CHAISES MUSICALES....SAUF QU'ON EST TOUS PERDANTS !!

OYE OYE !!

La réélection de Mr Moudenc aux élections municipales va amplifier et faire perdurer la dégradation des conditions de travail, favorisant la polyvalence et la mutualisation des services.

De plus, se rajoute la volonté de diminuer les droits syndicaux et donc de vous défendre :

De Carcassonne, à Montauban, en passant par **TOULOUSE**, les Bourses du travail et maisons des syndicats sont attaqués.

Attaquer un syndicat, c'est attaquer tous les syndicats.

C'est attaquer le syndicalisme !

C'est attaquer l'ensemble des travailleuses et travailleurs !!

Aujourd'hui ce sont nos locaux, notamment la Bourse du travail inaugurée par Jean Jaurès en 1892, demain c'est l'ensemble de nos droits qui seront menacés : le droit de vous défendre, le droit de faire grève, le droit de défendre les droits des agents....



**La collectivité qui accordait 52 « Equivalents temps plein » repartis entre chaque syndicat, nous a annoncé accorder uniquement 12 « Equivalents temps plein »(temps réglementaire) ce qui signifie la fin des syndicats,
TOUS CONFONDUS !**

Un brin d'Histoire : les grands acquis sociaux

**Nous, à la CGT , nous ne polémiquons pas sur les autres syndicats, nous n'essayons pas de récupérer la couverture en tirant sur les autres...NOUS
AGISSONS !!!**



130 ans que la CGT se bat pour les travailleurs, à leur côté, et pour tous !!

Pour ceux qui ont la mémoire courte, voilà quelques victoires de la CGT !

LES ACQUIS POUR LES SALARIÉS : LA FORCE DE LA CGT

Depuis plus d'un siècle, la mobilisation syndicale a permis des avancées majeures pour tous les travailleurs. La CGT a été au cœur de chaque conquête !

SÉCURITÉ SOCIALE

- Mise en place de la **Sécurité Sociale** en 1945 : assurance maladie, retraite, droits familiaux.
- Garantie du revenu **en cas de maladie, accident de travail, vieillesse, chômage.**
- Gestion démocratique des caisses et défense du principe : « à chacun selon ses besoins ».

TEMPS DE TRAVAIL ET REPOS

- Limitation de la semaine de travail **à 40h (1936), puis 35h (années 2000).**
- Instauration des congés payés : **2 semaines en 1936, puis 3, 4, puis 5 semaines aujourd'hui.**
- **Repos hebdomadaire obligatoire.**

SALAIRES ET PROTECTION

- Création du SMIG (premier salaire minimum) en 1950, devenu SMIC.
 - Augmentations salariales majeures en 1936 (+30%), en 1968 (+35% du SMIG).
- Égalité salariale femmes/hommes, mensualisation du salaire, protections contre le licenciement abusif.

DROITS DANS L'ENTREPRISE

- Généralisation des conventions collectives : protection et amélioration des droits dans chaque branche.
- Reconnaissance du droit syndical, création des délégués du personnel, comités d'entreprise (1945).

- Liberté syndicale dans l'entreprise et droit de grève inscrit dans la Constitution.

PROGRES SOCIAUX RÉCENTS

- Reconnaissance de la pénibilité, départ anticipé à la retraite pour salariés exposés.
- Extension de la formation professionnelle continue (1971).
- Meilleure prise en charge des périodes de chômage, maternité et parentalité.
- Défense du service public et améliorations dans l'accès aux soins.

LA CGT : À L'ORIGINE DES GRANDES CONQUÊTES

- Chaque avancée a été obtenue dans la lutte : **mobilisations, grèves, négociations !!!**

- **Ensemble, gardons le cap et défendons nos acquis !**

- **Unis, déterminés, salariés et CGT : toujours à l'offensive pour les droits de toutes et tous !**

Les possesseurs et les dominants
ne lâchent rien qu'ils ne soient
obligés. Ce sont les rapports de force, et
uniquement eux, qui permettent de maintenir
des équilibres dans la société et de
conquérir une société plus juste

Les combats des un·es favorisent
les combats des autres.

**Nous sommes des agents de l'éducation et essayons de
répondre au mieux à vos attentes et mettons tout en œuvre
pour vous défendre !!**



Rejoins-Nous !!

Syndicat CGT

18 rue St Rémésy

31000 TOULOUSE

Tél. : 05.62.27.63.80

Mail : secretariat@cgtmairiedetoulouse

